

Image not found or type unknown



Problèmes avec 1640 finances

Par **salmon jean claude**, le **28/11/2017 à 16:00**

Bonjour

en 2008 j'ai monté un dossier banque de France, qui a été accepter. J'ai tout payé sauf une dette de ge moneybank de 11000 euros environ.il y a quelque temps(après plusieurs années) j'ai reçu un premier courrier de 1640 finances, la somme était passée à 16000 euros à force de harcèlement j'ai craqué, je leur ai envoyer 12 chèque de 200 euros non datés(est ce légal), ai-je un moyen légal de faire annuler cette dette? Ai-je le droit de leur demander une copie de mon dossier?

Dans l'attente, je vous remercie.

Bien cordialement

jc salmon